

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'AUMOND
Procès-verbal du 12 juin 2024

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Aumond tenue au Centre culturel et communautaire situé au 664, route Principale à Aumond, le mercredi 12 juin 2024 à compter de 19 h 00 et à laquelle étaient présents :

Sont présents :

M. Barry Ardis	Mme Ariane Guilbault
M. Gaétan Gagné	M. Robert Piché
M. Sébastien Lafrenière	Mme Anne Lévesque

Absence motivée :

Sous la présidence du maire, monsieur Mario Langevin assiste à la rencontre, Mme Maude Tourangeau, à titre de secrétaire de la séance.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Vérification du quorum

2024-06-A5016 Ouverture de l'assemblée

Il est résolu de procéder à l'ouverture de la présente séance à compter de 19h 00

Proposé par le conseiller Robert Piché

Adoptée à l'unanimité.

2024-06-A5017 Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Proposé par la conseillère Ariane Guilbault.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Vérification du quorum ;
- 1.2 Ouverture de l'assemblée ;
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour ;

2. Adoption du procès-verbal de la séance antérieure

- 2.1 Dépôt et adoption des rapports financiers et du vérificateur pour l'année 2023.
- 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2024 ;

3. Comptes payables

- 3.1 Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer (mai 2024) ;

- 4 **Incendie et sécurité publique**
5. **Voirie**
 - 5.1 Achat de matériaux granulaires
 - 5.2 Autorisation pour la formation pour signaleurs routiers pour deux (2) employés de la voirie;
6. **Loisirs et culture**
7. **Hygiène du milieu et Environnement**
8. **Urbanisme, Développement et Industrie**
 - 8.1 Demande de modification au Schéma d'aménagement
- 9 **Administration**
 - 9.1 Fleurs au cimetière – Demande de contribution;
 - 9.2 Commission municipale – Dépôt des rapports d'audit de conformité;
 - 9.3 Début de l'employée 90-0033 pour la saison estivale pour le site du Moulin des Pères.
 - 9.4 Demande de prolongation- Inspecteur municipal;
 - 9.5 Appui pour demande de révision de la loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec;
 - 9.6 Autorisation de signature – Bail de location du bureau d'accueil touristique
 - 9.7 Appui- Fermeture des Caisses Desjardins
- 10 **Varia**
11. **Maire et conseillers**
 - 11.1 Demande d'appui - Dossier Services Québec – MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ;
 - 11.2 Demande d'appui- Fin de la mesure « Soutien au travail autonome (STA) » et appui à la MRC Mékinac;
 - 11.3 Demande d'appui pour -demande au ministre de Santé et Services sociaux - Bris majeur de service - L'offre financière incitative du ministère de la Santé et des Services sociaux engendra le départ des technologues en imagerie médicale de l'Hôpital de Maniwaki;
 - 11.4 Demande d'appui-Demande au ministre de la Justice du Québec – Attribution du statut de chef-lieu associé à un district judiciaire pour le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au palais de justice Maniwaki
 - 11.5 Appui à Transport LEMENS Inc. quant au programme d'électrification du transport scolaire
- 12 **Correspondance**
13. **Période de questions**
14. **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité.

2. **Adoption des procès-verbaux**

2024-06-A5018

Dépôt et adoption des rapports financiers et du vérificateur pour l'année 2023

À la suite de la présentation par Madame Marie-Claude Grondin des

rapports financiers et du vérificateur pour l'année 2023 produits par la firme comptable Langevin Grondin, CPA Inc., et conformes aux normes comptables en vigueur. Il est résolu d'adopter lesdits rapports tels que présentés. Les documents seront acheminés au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (article 176.2 du Code municipal) par voie électronique.

Proposé par le conseiller Sébastien Lafrenière

Adoptée à l'unanimité.

2024-06-A5019

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2024

Il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2024, tel que rédigé.

Proposé par le conseiller Gaétan Gagné

Adoptée à l'unanimité.

3. Comptes payables

2024-06-A5020

Approbation des listes des déboursés et des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE les listes des déboursés au 31 mai 2024 totalisent 206 811.43\$ et se détaillent comme suit :

Comptes à payer :	142 441.50\$
Comptes payés :	33 532.58\$
Salaires :	30 837.35\$

Chèque ou prélèvement annulé : aucun

CONSIDÉRANT QUE, il est résolu d'approuver, tel que déposé, les listes des déboursés.

Proposé par le conseiller Robert Piché

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Maude Tourangeau, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Maude Tourangeau
Directrice générale

4. Incendie et sécurité publique

5. Voirie

2024-06-A5021

Achat de matériaux granulaires

CONSIDÉRANT qu'il est possible de procéder à l'octroi d'un contrat de gré à gré pour l'acquisition de sable, de matériaux

granulaires de pierre et de gravier comportant une dépense inférieure au seuil de cent vingt et un mille deux cents dollars (121 200 \$. \$) conformément au règlement 2020-02-261 sur la gestion contractuelle de la municipalité d'Aumond

CONSIDÉRANT QUE, il est résolu d'autoriser l'achat des matériaux nécessaires à l'entretien des chemins municipaux pour 2024 chez Construction DJL.

Proposé le conseiller Barry Ardis.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Maude Tourangeau directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Maude Tourangeau
Directrice générale

2024-06-A5022

Autorisation pour la formation pour signaleurs routiers pour deux (2) employés de la voirie;

Il est résolu d'autoriser un montant de 310.00 \$ plus taxes pour deux (2) employés de la voirie pour la formation de signaleur routier.

Proposé par la conseillère Anne Lévesque.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Maude Tourangeau directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Maude Tourangeau
Directrice générale

6. Loisir et culture

7. Hygiène du milieu et Environnement

8. Urbanisme, Développement et Industrie

2024-06-A5023

Demande de modification au Schéma d'aménagement.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Aumond à cœur le développement économique de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la zone urbaine de la municipalité est restreinte;

CONSIDÉRANT QUE celle-ci veut agrandir son périmètre urbanisation au sud de la municipalité.

CONSIDÉRANT QUE la dimension de cette zone crée une entrave au développement économique sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut développer la zone industrielle sur leur propriété sur les lots suivants :4 169 039,6 496 560,4 169 393,6 496 559.

CONSIDÉRANT QUE cette zone est propice au développement industriel.

CONSIDÉRANT QUE il est résolu par la conseillère Ariane Guilbault et adopté à l'unanimité que la municipalité demande une modification au schéma d'aménagement.

Adoptée à l'unanimité

9. Administration

2024-06-A5024

Fleurs au cimetière – Demande de contribution

Il est résolu d'autoriser une contribution de 150 \$ pour l'achat de fleurs annuelles et de terre à jardin au Comité d'embellissement du cimetière d'Aumond.

Proposé par le conseiller Sébastien Lafrenière.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Maude Tourangeau, directrice générale, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquels les dépenses ci-haut mentionnées sont engagées.

Maude Tourangeau
Directrice générale

2024-06-A5025

Commission municipale – Dépôt des rapports d'audit de conformité

CONSIDÉRANT les travaux d'audits de conformité portant sur la transmission des rapports financiers, et ce, pour l'ensemble des municipalités de moins de 100 000 habitants ;

CONSIDÉRANT QUE, nous déposons les versions définitives des rapports d'audit de conformité portant sur la transmission des rapports financiers.

Proposé par le conseiller Robert Piché.

Adoptée à l'unanimité.

2024-06-A5026

Début de l'employée 90-0033 pour la saison estivale pour le site du Moulin des Pères.

CONSIDÉRANT QUE l'employée 90-0033 à commencer la saison pour faire l'entretien du Site du Moulin et ce, pour une période de 20 semaines à compter du 21 mai 2024;

CONSIDÉRANT QUE, il est résolu unanimement que l'employée puisse faire l'entretien de celui-ci.

Proposé par le conseiller Gaétan Gagné.

Adoptée à l'unanimité.

2024-06-A5027

Demande de prolongation-Inspecteur municipal.

CONSIDÉRANT la fin de contrat de l'inspecteur en bâtiment et environnement le 30 mai 2024.

CONSIDÉRANT QUE la surcharge de travail sollicite l'appui d'un inspecteur de plus.

CONSIDÉRANT QUE, il est résolu de demander la permission au Syndicat des travailleurs et travailleuses d'Aumond de prolonger le contrat de monsieur Charles Langevin pour une période de 6 mois et d'autoriser le maire, monsieur Mario Langevin et la directrice générale madame Maude Tourangeau à procéder à la signature d'un nouveau contrat.

Proposé par la conseillère Anne Lévesque.

Adoptée à l'unanimité.

2024-06-A5028

Appui pour demande de révision de la loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec.

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Ville de Maniwaki, par la résolution numéro 2024-06-102, pour la demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, le gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la Sûreté du Québec (SQ);

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales doivent déboursier 50% des coûts pour le service de la SQ selon le règlement prévu à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la SQ;

CONSIDÉRANT que les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée;

CONSIDÉRANT QUE le taux de taxe de la SQ est actuellement déterminé de manière unilatérale, sans consultation ni prise en compte des besoins et des capacités financières des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE, il est proposé par le conseiller Robert Piché et résolu unanimement;

DE DEMANDER formellement au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec; et

DE TRANSMETTRE la présente résolution aux instances suivantes, soit au ministère 5029 des Affaires Municipales, au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec, à la Fédération Québécoise des Municipalités du Québec, à l'Union des Municipalités du Québec, aux MRC et Municipalités du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

2024-06-A5029

Autorisation de signature- Bail de location du bureau d'accueil touristique

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le Maire et la directrice générale à signer le bail de location du bureau d'accueil touristique.

Proposé par le conseiller Sébastien Lafrenière.

Adoptée à l'unanimité.

2024-06-A5030

Appui- Fermeture des Caisses Desjardins

CONSIDÉRANT QUE la disparition des comptoirs Desjardins et des guichets automatiques dans notre MRC compromet l'accès à l'argent comptant pour de nombreux résidents de notre MRC;

CONSIDÉRANT QUE près de 1600 membres Desjardins de tout le Québec ont signé une lettre adressée à M. Guy Cormier, président de la Fédération et chef des directions du Mouvement Desjardins, exprimant leur inquiétude face à cette situation ;

CONSIDÉRANT QUE notre Municipalité d'Aumond souhaite soutenir la résolution no. 240307 de la municipalité de Saint-Gervais et la résolution no. C.M. 24-020062 de la MRC de Bellechasse ainsi que la démarche citoyenne faite sous forme de lettre adressée au président de la Fédération du mouvement, en unissant la voix de notre municipalité à celle de Bellechasse et des signataires membres Desjardins;

Il est décidé que le conseil de notre municipalité joigne la signature à celle des près de 1600 signataires de la lettre qui sera envoyée à M. Guy Cormier, président de la Fédération et chef des directions du Mouvement Desjardins, dénonçant la disparition des comptoirs

Desjardins et des guichets automatiques, et soulignant l'impact négatif sur l'accès à l'argent comptant pour les résidents de notre communauté.

Il est également accepté que cette résolution soit transmise à Monsieur Guy Cormier ainsi qu'à tous les membres du conseil d'administration du Mouvement Desjardins.

Proposé par le conseillère Ariane Guilbault.

Adoptée à l'unanimité

10. **Varia**

11. **Maire et conseillers**

2024-06-A5031 **Demande de d'appui - Dossier Services Québec – MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ;**

CONSIDÉRANT la réponse reçue le 17 mai 2024 du directeur général principal des services à la clientèle de l'ouest du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et en suivi des nombreuses correspondances initialement adressées par la MRCVG;

CONSIDÉRANT le non-sens de la trajectoire empruntée pour adresser cette réponse, puisque celle-ci devrait se tenir d'élus à élus et non de fonctionnaire à élu;

CONSIDÉRANT qu'afin de donner suite à ces nombreuses demandes, plusieurs enjeux n'ont toujours pas été adressés ni pris en considération;

CONSIDÉRANT QUE les éléments d'information fournis à même la réponse adressée en date du 17 mai témoignent d'une amélioration de l'expérience client et non de la réelle mise en place de la stratégie *Main-d'œuvre et ruralité*;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, étant toujours en attente d'actions concrètes du Ministère visant la mise en place de la stratégie *Main-d'œuvre et ruralité*, la clientèle s'en trouve pénalisée;

CONSIDÉRANT QUE l'invitation adressée à même la correspondance reçue à interpeler d'autres partenaires gouvernementaux s'en trouve inutile puisqu'une collaboration quotidienne s'effectue auprès de ces partenaires dans le cadre des responsabilités désignées aux MRC;

CONSIDÉRANT QUE, propose par la conseillère Anne Lévesque et il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité d'Aumond de demander à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de demander une rencontre officielle avec la ministre de l'Emploi, madame Kateri Champagne Jourdain quant aux énoncés ci-haut mentionnés.

Il est également résolu de transmettre copie de la présente résolution au ministre responsable de la région de l'Outaouais, monsieur Mathieu Lacombe, au député de Gatineau, monsieur Robert Bussière.

Adoptée à l'unanimité.

2024-06-A5032

Demande d'appui- Fin de la mesure « Soutien au travail autonome (STA) » et appui à la MRC Mékinac;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Vallée-de-la-Gatineau a fait de nombreuses représentations politiques au cours des 5 dernières années pour mettre fin au désengagement de Services Québec sur son territoire tant en termes de services d'emploi, d'accompagnement, de ressources humaines, d'investissement, de programmes, de mesures de financement auprès des personnes, des entreprises et des organismes;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, la MRC Vallée-de-la-Gatineau poursuit sa démarche pour ramener au sein de son territoire des services publics d'emploi, de proximité, de qualité et en quantité suffisante;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Vallée-de-la-Gatineau prend acte de la fin de la mesure *Soutien au Travail Autonome (STA)* dès le 1^{er} juillet 2024;

CONSIDÉRANT QUE la MRC dans son contexte de ruralité se sent à nouveau dépouillée d'un autre outil, soit le STA, qu'elle disposait avec rigueur sur un territoire dévitalisé;

CONSIDÉRANT QUE l'impact de cette mesure est très significatif tant sur son pouvoir d'attraction des jeunes adultes sur le territoire, la rétention de la main-d'œuvre, les opportunités de développement professionnel, social et économique;

CONSIDÉRANT une fois de plus que l'analyse gouvernementale de programmes ou de mesures se fait exclusivement sur une base nationale de type « mur à mur » et échappe dramatiquement les dures réalités rurales et ne tient pas compte d'un environnement dévitalisé;

CONSIDÉRANT QUE, il est proposé le conseiller Barry Ardis et il est résolu par le Conseil de la Municipalité d'Aumond de se joindre au mouvement initié par la MRC Mékinac pour réclamer le maintien de la mesure STA et exhorte le gouvernement qui se dit un gouvernement des régions de cesser la pratique d'ignorer les enjeux des régions les plus démunies et s'engager urgemment à agir pour l'essor et le développement de ces territoires.

Il est également résolu de transmettre copie de la résolution à la ministre de l'Emploi, madame Kateri Champagne Jourdain, au conseiller politique principal du Cabinet de la ministre de l'Emploi, monsieur Loïc Bouffard-Dumas, au premier ministre du Québec, monsieur François Legault, à monsieur William Robertson, conseiller politique, à monsieur Robert Bussière, député de Gatineau ainsi qu'à monsieur Mathieu Lacombe, ministre responsable de la région de l'Outaouais.

Adoptée à l'unanimité

2024-06-A5033

Demande d'appui pour -Demande au ministre de Santé et Services sociaux - Bris majeur de service - L'offre financière incitative du ministère de la Santé et des Services sociaux engendra le départ des technologues en imagerie médicale de l'Hôpital de Maniwaki;

CONSIDÉRANT la mesure annoncée par le ministère de la Santé et des Services sociaux a pour but premier d'éviter le déplacement d'effectifs vers l'Ontario, cependant celle-ci contribuera à dévitaliser les MRC de l'Outaouais de son personnel médical encouragé à se prévaloir de ce versement incitatif qui permettra de bonifier leur rémunération ;

CONSIDÉRANT QUE cette offre contribue encore une fois à démontrer l'inégalité avec les MRC rurales ;

CONSIDÉRANT QUE cette offre engendrera des conséquences directes sur le service de proximité offert aux citoyens de La Vallée-de-la-Gatineau, advenant un bris de service éminent au département d'imagerie médicale de l'Hôpital de Maniwaki ;

CONSIDÉRANT QUE cette offre n'atteint pas le véritable objectif, soit de contrer l'exode des effectifs vers l'Ontario, puisque ce n'est pas l'ensemble des centres de Santé et Services sociaux de l'Outaouais qui bénéficient de cette offre.

CONSIDÉRANT QUE, il est proposé par la conseillère Ariane Guilbault et il est unanimement résolu par la municipalité d'Aumond d'appuyer le Conseil de la MRCVG afin que celui-ci demande au ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Christian Dubé d'appliquer cette offre à l'ensemble des centres de Santé et de Services sociaux de l'Outaouais afin de répondre réellement à l'objectif premier de contrer l'exode vers l'Ontario. Il est également résolu de transmettre copie de la présente résolution au ministre responsable de la région de l'Outaouais, monsieur Mathieu Lacombe ainsi qu'au député de Gatineau, monsieur Robert Bussière.

Adoptée à l'unanimité

2024-06-A5034

Demande d'appui-Demande au ministre de la Justice du Québec – Attribution du statut de chef-lieu associé à un district judiciaire pour le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au palais de justice Maniwaki

CONSIDÉRANT la récente rencontre du 2 mai 2024 impliquant le juge en chef de la Cour du Québec, monsieur Henri Richard, le juge en chef adjoint, monsieur Benoit Sabourin, la préfète de la MRCVG madame Chantal Lamarche ainsi que la directrice générale du centre amitié autochtone de Maniwaki, madame Charlotte Commonda quant aux enjeux du palais de justice de Maniwaki ;

CONSIDÉRANT QUE la division des districts judiciaires aux fins de l'administration de la justice commande plusieurs travaux d'analyses impliquant divers partenaires et que des modifications législatives sont requises pour procéder à tout changement à la division territoriale ;

CONSIDÉRANT QUE la division territoriale actuelle n'assure en aucun cas l'accès juste et équitable à la justice pour les citoyens et citoyennes du territoire de la MRCVG;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Justice se doit d'accorder une réflexion approfondie dans ce dossier.

CONSIDÉRANT QUE, il est proposé par le conseiller Robert Piché et il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité d'Aumond d'appuyer la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau afin de demander une rencontre officielle avec le ministre de la Justice, monsieur Simon Jolin-Barette quant aux énoncés ci-haut mentionnés.

Il est également résolu de transmettre une copie de la présente résolution au ministre responsable de la région de l'Outaouais, monsieur Mathieu Lacombe ainsi qu'au député de Gatineau, monsieur Robert Bussière.

Adoptée à l'unanimité

2024-06-A5035

Appui à Transport LEMENS Inc. quant au programme d'électrification du transport scolaire

CONSIDÉRANT QUE depuis octobre 2021, les transporteurs scolaires se voient obligés, par règlement, d'acheter des autobus et minibus neuf **électrique à 100%** ;

CONSIDÉRANT QUE le l'objectif premier du gouvernement derrière le programme d'électrification du transport scolaire est d'atteindre 65% des véhicules de transport électrique (autobus et minibus) ;

CONSIDÉRANT QUE ce programme du ministère des Transports ne couvre qu'une partie du coût de l'achat d'un autobus électrique et une partie des infrastructures nécessaires aux autobus scolaires fonctionnement de celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE dû au manque de fonds de ce programme, les entreprises de transports scolaires ont dû supporter des coûts supplémentaires causés par cette obligation qui leur est imposée par le gouvernement ;

CONSIDÉRANT QUE le programme d'électrification du transport scolaire (PETS) est reconduit que pour l'année 2024-2025, les demandes doivent être envoyées au plus tard le 31 mars 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs entreprises de transports scolaires se trouvent dans l'impossibilité de procéder à l'achat de nouveaux autobus scolaires électriques dû aux coûts de ceux-ci ainsi que l'état d'approvisionnement actuel d'ici le 31 mars 2025 ;

CONSIDÉRANT tous ces éléments, plusieurs bris de services du transport scolaire au cours des prochains mois sont à prévoir.

CONSIDÉRANT QUE, proposé par le conseiller Gaétan Gagné et il est résolu par le Conseil de la Municipalité d'Aumond d'appuyer la MRCVG de demander au gouvernement du Québec ainsi qu'au ministère des Transports et de la mobilité durable de ;

– Bonifier le programme d'électrification du transport scolaire ainsi d'échelonner ce programme sur une période minimum de trois ans afin de permettre aux entreprises de transport scolaire, une plus grande latitude et flexibilité quant à l'achat des autobus scolaires électriques.

Il est également résolu de transmettre une copie de la résolution à la ministre des Transports et de la Mobilité durable, madame Geneviève Guilbault, au ministre responsable de la région de l'Outaouais, monsieur Mathieu Lacombe ainsi qu'au député de Gatineau, monsieur Robert Bussière.

Adoptée à l'unanimité

12. **Correspondance**
13. **Période de questions**
14. **Levée de l'assemblée**

2024-06-A5036 **Levée de l'assemblée**

Il est résolu de procéder à la levée de la présente séance, à 19h34.

Proposé par le conseiller Barry Ardis.

Adoptée à l'unanimité.

Mario Langevin
Maire

Maude Tourangeau
Directrice générale-Greffière-
trésorière